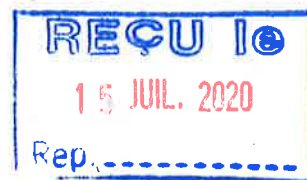




**Direction de la voirie
départementale**
Service domanialité et
acquisitions foncières
Tél. 03.23.24.62.76
Fax. 03.23.24.60.91

Affaire suivie par :
Cécile PITON
cpiton@aisne.fr



Monsieur le Maire
de la Commune de SAINS-RICHAUMONT
Mairie
02120 SAINS-RICHAUMONT

N/Réf : 2020/283/DS
Objet : Projet de PLU

Monsieur le Maire,

Vous m'avez adressé pour avis le projet de plan local d'urbanisme arrêté par délibération de votre conseil municipal du 3 décembre 2019.

Je vous informe que par délibération du 6 juin 2020, la Commission permanente du Conseil départemental s'est prononcée favorablement sur ce document, sous réserve des observations émises au titre de la voirie départementale.

Le document graphique du PLU révisé fait apparaître un changement de zonage de 3 parcelles situées hors agglomération le long de la RD 29 (route de Lemé) dont le classement passe de zone N en zone UA. Les services de la voirie départementale devront être impérativement consultés sur les demandes d'autorisation d'urbanisme afin de vérifier les conditions de desserte des futures constructions.

Il est également relevé l'inscription au bénéfice de la commune d'un emplacement réservé situé à l'angle de l'intersection formée par les RD 26, 29 et 37 dans un objectif de sécurisation du carrefour et de création de places de stationnement. Le projet d'aménagement devra être soumis pour approbation aux services de la voirie départementale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de toute ma considération.

Michel NORMAND
2020.07.03 18:07:16 +0200
Ref:20200703_171855_1-1-O
Signature numérique
Le Directeur Adjoint de la Voirie
Départementale

Michel NORMAND